



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-28827>

Département(s) de publication : **94, 976**

Annonce n° **25-28827**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Agence Publique pour l'immobilier de la Justice

Correspondant : MME LORMEAUD Gaëlle

Adresse : Equipe 7 67 avenue de Fontainebleau Immeuble OKABE, 94270 Le kremlin bicetre

Coordonnées :

Téléphone : 0188288857

Courriel : gaelle.lormeaud@apij-justice.fr

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2713873&orgAcronyme=d3f>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Le présent marché a pour objet l'intervention du Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé, dans le cadre du projet de construction de la construction du futur centre éducatif fermé de Malamani (Mayotte). Le coût des travaux de l'opération est estimé à environ 6,9 millions d'euros HT en valeur projetée de mars 2024 pour la construction d'un total d'environ 1 200 m² de surface utile. Les prestations s'effectueront en majorité à Mayotte (976) et en partie au Kremlin-Bicêtre (94, locaux de l'APIJ), pour certaines réunions ou comités de pilotage.

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Prestations similaires : L'acheteur se réserve la possibilité de passer un marché de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestation similaires aux prestations décrites au présent accord-cadre, dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique. Pas de visite de site Pas de tranche Pas de variante imposée. La présentation de variante libre n'est pas autorisée. Des négociations sont possibles dans les conditions de l'article 6.3 du RC. L'acheteur limite le nombre de candidats admis à la négociation. Possibilité d'attribuer le marché sans négocier.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

42 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées au Cahier des Clauses Particulières (CCP).

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le marché peut être attribué à un candidat unique ou à un groupement. Les candidats pourront soumissionner sous la forme juridique de leur choix. En cas de groupement, le groupement attributaire pourra être solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur pour l'exécution du marché à l'issue de la procédure. La forme du groupement retenue par le pouvoir adjudicateur pour s'assurer de la bonne exécution du marché tient compte de la prévention de la défaillance d'un membre du groupement. Il est interdit au candidat de présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et/ou de membre d'un ou plusieurs groupements.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : CF article 4 du RC

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 07/04/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 25-012

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2713873&orgAcronyme=d3f>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2713873&orgAcronyme=d3f>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2713873&orgAcronyme=d3f>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/03/2025